

Les États membres ont approuvé un budget de 17 millions de dollars, pour le programme ordinaire de 1958 et 1959, chiffre qui représente une augmentation de 3.6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La Conférence a approuvé en outre un programme élargi de travaux dans divers domaines. Les bureaux régionaux actuels emploieront dorénavant un personnel plus nombreux, et il sera créé un nouveau bureau régional, en Afrique. Les États membres examineront plus en détail le projet de mise en valeur du bassin méditerranéen, visant à faciliter l'essor de l'agriculture et de la sylviculture dans les pays riverains de ce bassin. L'Organisation étudiera également de plus près les problèmes ayant trait à la nutrition.

La Conférence a pris note d'une résolution du Conseil économique et social des Nations Unies, se rapportant à la mise en œuvre et à la coordination des programmes économiques, sociaux et des droits de l'homme adoptés par les Nations Unies, et leurs institutions spécialisées. Il a été décidé que l'OAA accepterait l'invitation du Conseil et, en sa qualité d'institution spécialisée, procéderait à une évaluation de la portée, des tendances et du coût de son programme quinquennal. Cette évaluation constituera un pronostic quant à l'orientation, au caractère et à la portée du programme, mais évitera de dresser une ventilation budgétaire estimative.

Assistance technique

La Conférence a exhorté ses membres à utiliser de la manière la plus efficace possible l'assistance technique disponible, en raison d'une diminution probable du budget du Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies. On estime à 8 millions de dollars la somme que l'OAA pourra consacrer en 1958 à l'assistance technique. Le directeur général a déclaré que le programme d'assistance technique serait fondé désormais sur les capacités autant que sur les besoins des pays bénéficiaires. L'OAA examinera à l'avenir avec un soin des plus minutieux le dossier des pays intéressés, pour voir s'ils ont mis en œuvre les recommandations antérieures, s'ils ont aidé les spécialistes techniques et administratifs, et poursuivi l'exécution des projets déjà commencés. Le directeur a déclaré qu'on tiendrait également compte du nombre de programmes que chaque pays peut réaliser, et qu'on verrait si ces projets peuvent contribuer à des programmes de développement à long terme.

La Conférence a souligné qu'il est nécessaire d'améliorer les instructions données aux spécialistes de l'assistance technique. Les intéressés se sont accordés à reconnaître que les périodes de mission étaient trop brèves pour permettre d'éviter les solutions de continuité à pied d'œuvre. Divers pays ont déploré le fléchissement, en 1958, du programme de bourses d'assistance technique. En effet, tout programme d'assistance technique est, au premier chef, un programme de formation; si le nombre des boursiers diminue, ce programme perd beaucoup de sa valeur.

Nouveaux membres

La Conférence a admis parmi ses membres les nouveaux pays du Commonwealth: le Ghana et la Malaisie; elle a réadmis la Pologne qui avait laissé périmer son droit de participation. L'OAA comprend aujourd'hui 77 pays. M. J. F. Booth, haut fonctionnaire du ministère canadien de l'Agriculture et délégué suppléant à la Conférence, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres. Il a dit notamment:

Qu'il me soit permis d'exprimer le plaisir que nous avons éprouvé, il y a quelques mois, alors que nous avons assisté aux cérémonies marquant l'indépendance du Ghana